

# L'ETUDE DES MIGRATIONS DE RETOUR : DONNEES DE RECENSEMENT, D'ENQUETE ET DE FICHIERS

**Jean Louis Rallu**

*Institut national d'études démographiques, Paris*

La migration de retour est un phénomène peu étudié, pourtant elle concerne parfois des effectifs de population importants, souvent d'âges actifs (et non seulement des retraités). Les raisons de cet oubli sont sans doute liées aux difficultés pour définir les migrants de retour. Il faut certainement se dégager de l'idée d'un retour définitif et considérer le retour dans le cadre d'itinéraires migratoires repassant au même endroit.

Après avoir défini les migrants de retour dans le cadre des données de recensement, d'enquêtes et de fichiers, et présenté les indices mesurant le phénomène à partir de ces divers types de données, quelques exemples (migration DOM-métropole, Iles Cook-Nouvelle Zélande, retours des Espagnols et Portugais de France, Allemagne et Suisse) montrent la diversité du phénomène. Il apparaît une grande variabilité des taux de retour selon l'âge, le sexe et le niveau d'études.

Les données d'enquêtes biographiques permettent une approche par cohorte et de définir des rangs de la migration dont certaines sont des retours dans un lieu où le migrant a déjà résidé. Les itinéraires professionnels des migrants de retour sont révélateurs de migrations échec ou au contraire réussies. Pour les femmes les moins qualifiées, la migration est souvent la seule occasion d'un travail rémunéré.

Des extensions de la méthode permettent de mesurer des 'retours' de migrants de la seconde génération. Néanmoins, dans le cadre d'une circulation accrue, la définition des migrants devient de plus en plus difficile à partir des données de recensement. Les enfants de migrants 'circulaires' peuvent naître dans le pays d'accueil aussi bien que dans le pays d'origine et il devient difficile de caractériser les migrants et la génération à laquelle ils appartiennent.

La migration de retour est un phénomène peu étudié, pourtant elle concerne parfois des effectifs de population importants. Les raisons de cet oubli, alors que des données existent, sont sans doute liées aux difficultés pour définir les migrants de retour et à des *a-priori* qui les font considérer comme étant principalement des retraités, donc d'un intérêt économique secondaire. Pourtant la question des retraites des migrants à verser dans leur pays d'origine, s'ils choisissent d'y retourner, commence de se poser. En fait, les données montrent que les migrants de retour ne sont pas principalement des retraités et que beaucoup d'adultes d'âge moyen effectuent des migrations de retour. Ceci nous amène à définir la migration de retour, non comme un mouvement définitif, mais dans une optique plus large de circulation. Un migrant de retour est alors une personne revenant à son point de départ, sans préjuger d'éventuelles migrations futures.

Nous allons considérer la migration de retour à partir de données de recensements et d'enquêtes. Nous prendrons nos exemples dans la migration antillaise entre les DOM de Guadeloupe et Martinique et la France métropolitaine, en raison de l'existence de recensements et d'enquêtes simultanés dans ces lieux.

## I. Données de recensement

Les recensements permettent de saisir la migration de retour à partir des questions sur la résidence antérieure et sur le lieu de naissance. *Un migrant de retour est défini comme une personne native du pays ou de la région où elle est recensée ou enquêtée, ayant résidé dans un autre pays ou une autre région à une date antérieure.* On mesure ainsi les retours de personnes absentes à la date de la résidence antérieure et rentrées au cours des  $n$  années entre cette date et le recensement, ignorant les personnes qui ont effectué une migration suivie d'un retour au cours de cette période, bien qu'elles apparaissent dans le recensement. Cette limite s'applique aussi à la mesure de la migration par la même question : on ignore les migrants venus et repartis entre la date de la résidence antérieure et le recensement mais alors les migrants non saisis ne sont pas présents dans le recensement.

### A) Taux de retour

Le taux de retour est le rapport des migrants de retour à la population émigrée à la date de la résidence antérieure<sup>1</sup>.

$$(1) \quad \text{taux de retour} = R_{ij}^{t,t-a} / P_{ij}^{t-a} \quad (1)$$

où  $R_{ij}^{t,t-a}$  = Migrants nés en  $i$ , et recensés en  $i$ , à la date  $t$ , résidant en  $j$  à la date de la résidence antérieure  $t-a$ , et  $P_{ij}^{t-a}$  = population née en  $i$ , recensée dans le pays  $j$ , à la date de la résidence antérieure.

La ré-émigration entre les dates de résidence antérieure et du recensement ou de

---

<sup>1</sup> Notons que ce taux est un taux par rapport à l'effectif initial.

l'enquête représente un biais, il est donc préférable que  $a$  soit assez petit (de l'ordre de 1 an semble idéal).

La mortalité agit comme phénomène perturbateur et doit être prise en compte par une estimation du taux de survie entre  $t-a$  et  $t$ . Cependant, elle est devenue d'un effet négligeable aux âges adultes jeunes et moyens, mais il n'en est pas de même ensuite, lorsqu'on considère les migrations autour de la retraite par exemple.

Nous n'avons pas inclus l'âge dans les notations pour ne pas alourdir les formules, cependant, ces taux doivent évidemment se calculer par génération et nécessitent donc des données par âge détaillé lorsque les recensements ne sont pas espacés de 5 ans. Ceci conduit alors à des groupes d'âge non classiques (tableau 1)<sup>2</sup>.

La formule (1) permet de calculer des taux de retour pour différents pays de provenance (ou de résidence antérieure)  $j$ , à la condition de disposer des dénominateurs qui peuvent être fournis par les recensements des pays d'accueil s'ils ont eu lieu à la date ou à une date voisine de la date de référence de la question sur la résidence antérieure ou, à défaut, en estimant la population native de  $i$  émigrée dans les pays  $j$  concernés.

### ***B) Périodicité et simultanété des recensements***

Des recensements simultanés des pays européens permettraient de mesurer les migrations internationales (internes à l'Europe) comme les migration internes d'un pays unique, avec tous les avantages que cela comporte : on dispose dans la même source des numérateurs et dénominateurs et, dans un espace clos ou quasi tel (aux migrations hors d'Europe près), on peut recalculer les dénominateurs en début d'observation à partir des populations recensées et des migrations observées. La pratique des recensements continus, si elle se généralise, permettra de résoudre le problème des recensements non simultanés en Europe, à la condition que la (les) date(s) retenue(s) pour la résidence antérieure soi(en)t les mêmes. Il serait bon d'utiliser, comme le font déjà certains pays (cf. ci-dessous), plusieurs questions sur la résidence antérieure, 1 an avant le recensement - pour calculer un taux annuel -, 5 ans avant - pour avoir des effectifs plus importants pour l'analyse des caractères socio-démographiques des migrants - et éventuellement à la date, ou une date voisine, du recensement précédent - pour faire un bilan sur la période intercensitaire. Il faut rappeler que plus la date de résidence antérieure est ancienne, plus les mouvements non-observés sont nombreux.

Les recensements simultanés ou les données à des dates simultanées ont aussi l'avantage de permettre de vérifier la cohérence des déclarations. La population attendue en  $i$  en  $t+a$ , à partir d'une projection de la population énumérée en  $t$  par les taux de survie de la période  $t, t+a$ , donne, par différence avec la population recensée en  $t$ , une estimation de la migration qui peut être comparée à celle obtenue en  $j$ . Si la migration estimée par la méthode de la population attendue en  $i$  est plus élevée que

---

<sup>2</sup> soit au recensement, soit à la date de la résidence antérieure.

celle observée en  $j$ , c'est que la migration au départ de  $i$  ne s'est pas exclusivement dirigée vers  $j$  ou les départs de  $i$  vers  $j$  incluent une ré-émigration vers d'autres destinations. Une migration observée en  $j$  plus élevée que l'estimation à partir des données de  $i$  traduit des erreurs de données : mauvaise déclaration de la résidence antérieure ou sous-dénombrement.

### ***C) Extensions de la méthode***

Nous avons considéré jusqu'à présent une question unique sur la résidence antérieure. Plusieurs pays ont des questions multiples : résidence 1 an et 5 ans (Portugal) et aussi 10 ans (Espagne) antérieurement au recensement. Ces questions permettent de considérer, à partir des différentes résidences antérieures, des phénomènes tels que la circulation des migrants entre les divers pays étrangers et les étapes du retour, (incluant les migrations internes après le retour), qui sont un aspect important de la re-localisation des migrants : choix des centres urbains selon la taille, la région etc. Ces données ne sont pas à négliger, notamment en raison de leur coût très réduit puisqu'il s'agit de produits du recensement, cependant, on ne connaît que les situations à divers points et non des biographies complètes, ce qui fait que les données d'enquête sont préférables pour ce type d'études.

Enfin, il faut signaler une autre extension de cette méthode qui consiste à mesurer la migration de la seconde génération. Il suffit pour cela de disposer du lieu de naissance des parents qui permet de distinguer les enfants de migrants nés dans le pays d'accueil : ceux qui résidaient à l'étranger à la date de la résidence antérieure sont des migrants de retour de la seconde génération. Il ne s'agit pas alors d'un retour à proprement parler, mais d'une migration vers le pays de naissance de ses parents, individuellement ou en accompagnant les parents.

Nous n'avons jusqu'alors utilisé que la question sur la résidence antérieure. Certains recensements incluent une question sur l'année d'entrée (ou de dernière migration). Bien que cette question soit d'un emploi plus délicat en elle-même (Courgeau, 1997), elle permet en liaison avec les données de flux des Offices statistiques de la migration, de calculer des taux de retour ou plutôt de ré-émigration du pays d'accueil, le recensement fournissant les effectifs de personnes encore présentes par cohorte d'immigration, au biais près des personnes temporairement absentes et non recensées (Péron, 1977). A partir d'une suite de recensements, on peut calculer des quotients intercensitaires de départ du pays d'accueil, mais les départs suivis de retours enlèvent beaucoup d'intérêt à ces quotients.

### ***D) Limitation et utilisation des données de recensements***

Le principal défaut des données de recensement est que les migrations ayant eu lieu entre la date de la résidence antérieure en  $t-a$  et le recensement en  $t$  ne sont pas connues. La migration de retour mesurée est donc sujette à une ré-émigration inconnue (rappelons qu'il en est de même de la migration mesurée par cette même question) et les aller-retours effectués entre  $t-a$  et  $t$  sont ignorés. Ces derniers représentent des séjours en moyenne moins longs que ceux des migrants saisis, mais il existe un biais si

on veut mesurer par exemple, la réinsertion des personnes rentrées au pays dans les 5 dernières années.

La caractérisation des migrants de retour est possible avec toute l'information disponible aux recensements : sexe, âge, niveau d'éducation, activité, profession, etc. Le calcul de taux par sexe et âge a ainsi fait apparaître une migration de retour importante chez les jeunes adultes (retour d'étudiants), plus modérée ensuite et qui s'intensifie aux âges de la retraite (tableau 1). Une étude des retours au Portugal et en Espagne (Rallu et al. 2000) a montré des taux de retour différents selon le niveau de qualification. Les migrants de retour sont souvent d'un niveau d'éducation plus élevé que l'ensemble de la population native<sup>3</sup>, bien que l'analyse fasse aussi ressortir des groupes de travailleurs manuels peu diplômés. Ils sont souvent actifs, parfois comme employeurs. C'est là un moyen d'apporter un début de réponse aux questions, est-ce que les migrants de retour créent des entreprises et des emplois et quel est leur rôle dans l'économie et le développement.

## I. Données d'enquête

À la différence du recensement, une enquête peut enregistrer des biographies migratoires complètes. On dispose donc de tous les mouvements. On pourra ainsi calculer par génération la proportion de personnes ayant été au moins une fois à l'étranger pour un séjour minimum de  $x$  mois ou années, pour une raison donnée en réponse à une question *ad hoc*, (qui peut d'ailleurs refléter la cause du départ mais non celle du séjour et de sa prolongation), ou selon ce qu'elle y a effectivement fait : études, emploi... L'enquête permet aussi de calculer le nombre de séjours à l'étranger, la durée cumulée des séjours, etc. Il ne faut alors pas oublier qu'une enquête effectuée dans un pays, ne saisira que les migrants de retour et ignorera les migrants à l'étranger, dont certains ont pu effectuer des retours antérieurs à leur migration actuelle. De même une enquête dans un pays d'accueil ignore les migrants qui sont repartis.

### A) Taux de retour par cohortes et par rang

Une enquête fournit les départs annuels vers  $j$  et permet de calculer des taux de retour par année (cohorte) de départ :

$$T_{ij}^{t,a} = R_{ij}^{t,a} / E_{ij}^a \quad (2)$$

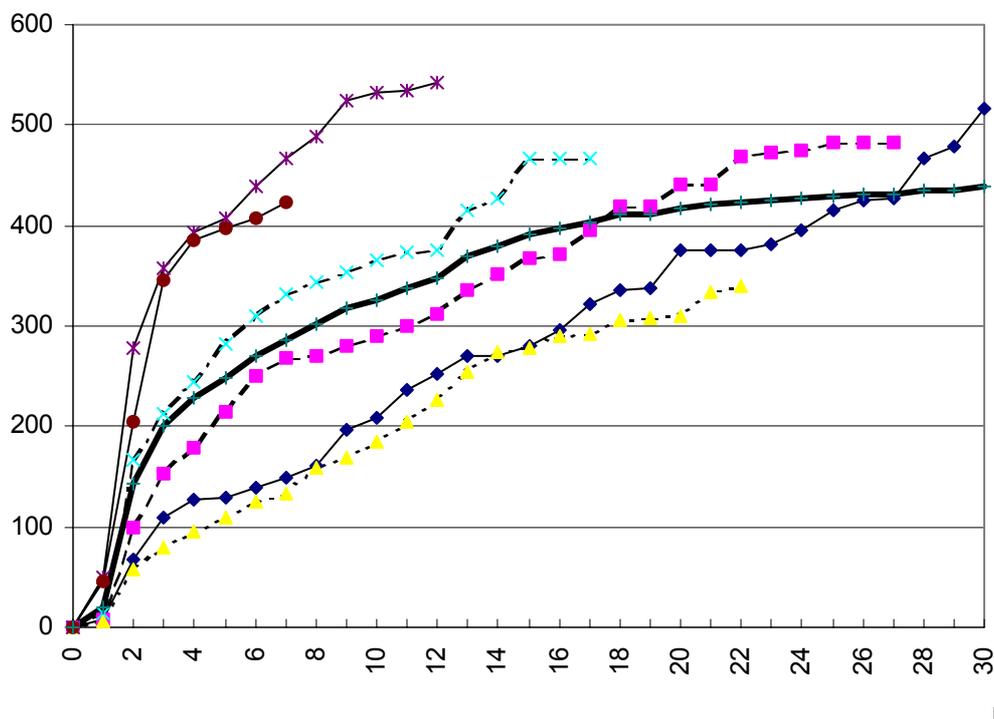
où  $R_{ij}^{t,a}$  représente les migrants de retour de  $j$  vers  $i$ , l'année  $t$ , partis de  $i$  vers  $j$  l'année  $a$  et  $E_{ij}^a$  l'effectif des émigrants de  $i$  vers  $j$  l'année  $a$  (cohorte de départs).

L'intensité de la migration de retour de  $j$  vers  $i$  de la cohorte de départ  $a$  est la somme des taux annuels.

---

<sup>3</sup> Rappelons que les non migrants dans le sens du recensement incluent les migrants non saisis par la question sur la résidence antérieure.

Dans le cadre d'une enquête on peut choisir de calculer des taux ou des quotients pour la construction de tables d'extinction selon les méthodes habituelles (figure 1).



**Figure 1. Retours cumulés dans les DOM des Antilles selon la durée de séjour et la période d'arrivée en France métropolitaine, à partir des quotients de retour de l'enquête Migration entre les DOM et la métropole de l'INSEE (en pour 1000)**

L'intensité du retour par cohortes ainsi calculée ne donne cependant pas la proportion de personnes ayant migré vers  $j$  en  $a$  et revenue en  $i$  à la date de l'enquête pour la cohorte considérée, car des ré-émigrations ont pu avoir lieu. On peut alors calculer des taux de ré-émigration et retours par rang, pour chaque cohorte de première migration ou par cohorte de migration précédente (qui peut être une ré-émigration ou un retour) (figure 2a), et aboutir à une mesure de la circulation en combinant les probabilités entre elles (figure 2b). On voit ainsi que si les migrants de la seconde moitié des années 1960 ont fréquemment effectué un 1er retour, beaucoup sont repartis ensuite, dans la grande vague de migration vers la métropole du début des années 1970.

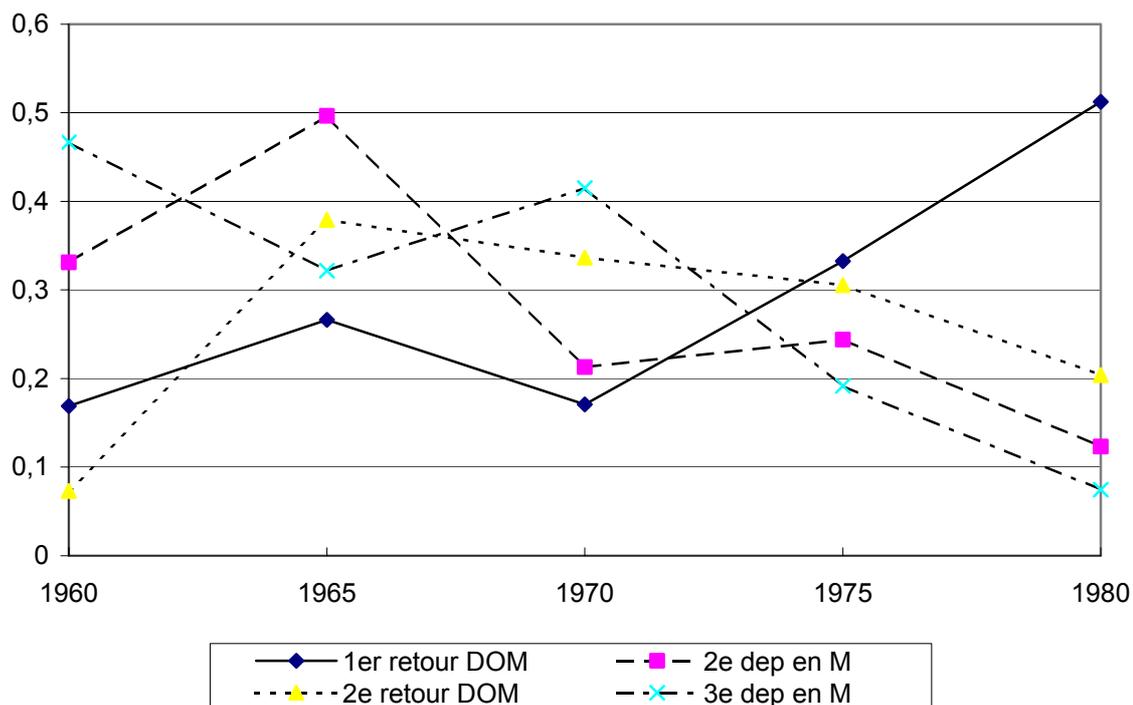
Il n'en est pas de même des cohortes 1975-1984 dont les premiers retours sont les plus fréquents et les ré-émigrations en baisse par rapport aux cohortes précédentes. La dernière cohorte observée se caractérise ainsi par une circulation faible entre les DOM et la métropole. La cohorte 1970-1974 a la particularité de présenter des probabilités croissantes à chaque nouvelle migration, effet de la sélection des

personnes les plus mobiles qui se traduit par une circulation accrue. Pour que ces données ne soient pas biaisées, il apparaît évident qu'il faut interroger non seulement les migrants dans leur pays d'origine (de retour) mais aussi dans le(s) pays d'accueil pour avoir l'ensemble des mouvements par année.

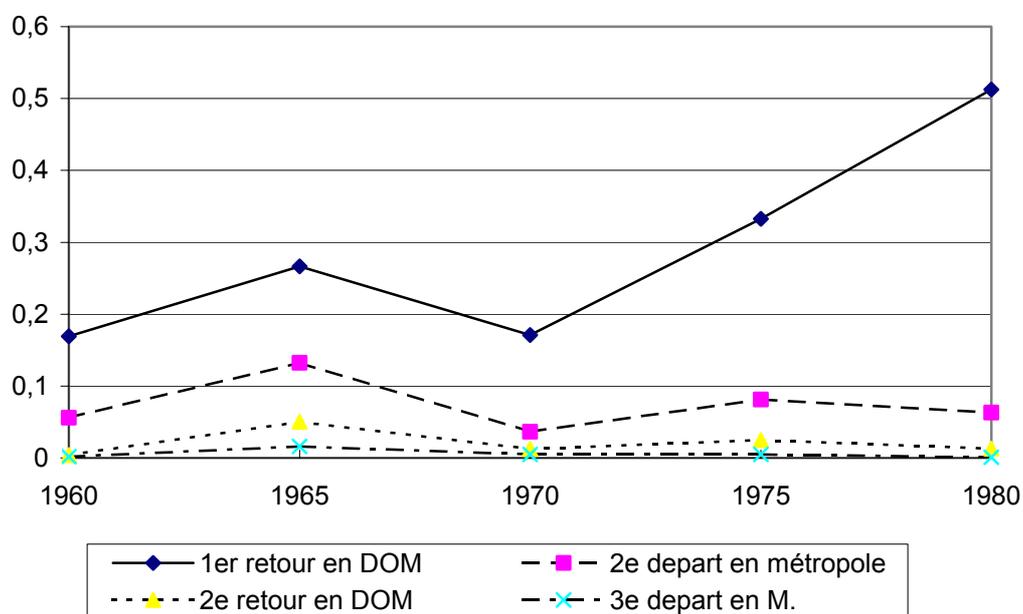
Les énormes possibilités d'une enquête fournissant des biographies migratoires apparaissent ainsi, cependant elles nécessitent des enquêtes dans deux pays, dans le cas où la migration d'un pays se dirige essentiellement vers un autre pays, sinon dans plusieurs pays. Le coût de telles enquêtes sera sans doute élevé, mais il faut aussi considérer qu'une bonne enquête vaut mieux que plusieurs enquêtes très imparfaites, voire une multiplicité de petites enquêtes. Des enquêtes simultanées ou quasi-simultanées ont déjà eu lieu, telles l'enquête sur les migrations des personnes originaires ou résidants dans les DOM de l'INSEE de 1991-1992, et les enquêtes REMUAO de l'ORSTOM sur les migrations en Afrique de l'Ouest.

### ***B) Rendement de l'échantillon***

Si la mesure de la migration par les enquêtes est possible sur une longue période et non seulement sur un intervalle de temps comme par les recensements, l'enquête enregistre des migrations anciennes qui peuvent être d'un intérêt limité pour l'analyse de la situation présente, notamment lorsqu'on s'intéresse aux aspects socio-économiques de la migration. Ainsi, l'enquête fournira des informations sur des migrants rentrés en tant que jeunes adultes, il y a plusieurs années ou dizaines d'années, qui sont maintenant âgés et pour lesquels le lien entre la migration et la situation présente est lointain et difficile à établir.



**Figure 2a. Probabilités successives de différents types de migration (cumulées sur 9 ans) entre les Antilles et la métropole, par cohorte de 1ère migration en métropole.**



**Figure 2b. Probabilités composées de différents types de migration (à la durée 9) par cohorte de 1ère migration en métropole.**

Il en est de même si on veut étudier les déterminants de la migration de retour. Pour comparer la situation d'une personne rentrée à l'âge  $a$  l'année  $t$ , il faut connaître la situation d'une personne restée dans le pays d'accueil au même âge, la même année, ce qui implique de disposer de biographies professionnelles. La connaissance de la situation des personnes dans le pays d'accueil à la date de l'enquête ne permet la comparaison des migrants de retour avec les émigrés que pour l'année de l'enquête. On voit alors que le « rendement » de l'échantillon peut être considérablement diminué si on limite l'information recueillie à la situation économique présente. L'analyse des biographies migratoires en liaison à des biographies professionnelles offre toutes les ressources de l'analyse de ce type de données, traitée dans d'autres chapitres de cet ouvrage auxquels nous renvoyons le lecteur (Courgeau, Lelièvre).

## **Conclusion**

L'étude de la migration de retour doit s'affranchir de l'idée de retour définitif de personnes âgées pour la retraite. Elle fait partie de l'étude de la migration en tant que circulation des personnes entre divers lieux, pouvant avoir les formes de migration alternante, va-et-vient, migration circulaire entre deux ou plusieurs lieux ou d'itinéraires plus complexes. Elle est aussi dans ce sens un corollaire nécessaire de la mesure de la migration à partir de la question sur la résidence antérieure. Dans le cadre de cette circulation et par sa structure par âge, elle a des répercussions importantes sur l'emploi, la qualification de la main d'œuvre et l'économie.

Une étude complète et non biaisée de la migration et des caractéristiques des migrants nécessite des données sur l'ensemble des mouvements à partir d'enquêtes ou de recensements simultanés dans les divers pays concernés. La question sur la résidence antérieure, habituellement 5 ans avant le recensement pour limiter les pertes d'informations au cours d'une période trop longue, aurait intérêt à être doublée, comme le font déjà plusieurs pays, par des questions sur la résidence un an avant le recensement et lors du dernier recensement. Les divers pays européens bénéficieraient alors de données plus performantes pour étudier les migrations.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- AHLBURG Dennis A., 1994. – Return migration from the United States to American Samoa : evidence from the 1980 and 1990 censuses, *Pacific Studies*, vol. 17, n° 2.
- COURGEAU Daniel, 1997. – Dynamique migratoire, Analyse démographique des biographies, in : Graziella CASELLI, Jacques VALLIN et Guillaume WUNSCH (éd.), *Démographie : analyse et synthèse : Causes et conséquences des évolutions démographiques. Actes du séminaire de San Miniato*, vol. 2, p. 117-128. – Rome, Dipartimento di Scienze Demografiche et Paris, INED, 234 p.
- COURGEAU Daniel, 1982. – Premiers migrants, migrants secondaires et retours (France 1968-1975), *Population*, vol. 37, n° 6, p. 1189-1193.
- COURGEAU Daniel., 1980. – Analyse quantitative des migrations humaines. – Paris, Masson, 226 p.
- COURGEAU Daniel et LELIEVRE Éva., 1997. – Analyse démographique des biographies, in : Graziella CASELLI, Jacques VALLIN et Guillaume WUNSCH (éd.), *Démographie : analyse et synthèse : Causes et conséquences des évolutions démographiques. Actes du séminaire de San Miniato*, vol. 1, p. 281-290. – Rome, Dipartimento di Scienze Demografiche, Paris, INED et Louvain-la-Neuve, SPED, 320 p.
- KING Russell et RUSSELL Sharon, (éd.), 1986. – *Return Migrants and Regional Economic Problems*. – Londres, Croom Helm, 276 p.
- LIDGARD Jacqueline M. et BEDFORD Richard D., 1994. – Returning New Zealanders : an ignored dimension of international migration, in : *Proceedings of the 16th New Zealand Geography Conference*, p. 427-452. – Christchurch, New Zealand Geographical Society, 619 p.
- PERON Yves, 1977. – L'analyse par cohortes de l'immigration définitive, *Population*, vol. 32, n° spécial, p. 69-78.
- RALLU Jean-Louis, Francisco Munoz-Perez, Maria Jose Carrilho, Return migration from Europe to Spain and Portugal, *Studi Emigrazione/Migration Studies*", XXXVII, n. 139, 2000, p. 625-649.
- RALLU Jean-Louis, BEDFORD Richard D., SODTER François et BAUDCHON Gérard, 1997. – *Population, migration et développement dans le Pacifique Sud*. – Paris, UNESCO, ORSTOM et INED, 224 p.
- RALLU Jean-Louis, 1996. – Migration. Work and projects of return migrants in Rarotonga (Cook Islands), *New Zealand Population Review*, vol. 22, n° 1/2, p. 45-68.
- TEDEBRAND Lars-Goran, 1976. – Remigration from America to Sweden, in : Harald RUNBLOM et Hans NORMAN (éd.), *From Sweden to America*, p. 201-227. – Mineapolis, University of Minesota Press, 391 p.